

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type				Bordereau-type N°
Camion (châssis)	VOLVO		F 85 *)				5 8 5 3
Caractéristiques "F 85 - *)" devant No châssis + sur plaquette à droite à l'AV s.console du siège							
"F 85" s.portes cabine.- "D 50 A" devant No moteur Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis AB VOLVO, Göteborg (S) - Importateur Automobiles VOLVO SA, Lyss (BE) 1)							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV latéralement sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, à l'AR sur le bloc							
Type du moteur D 50 A - en ligne, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, command. par dépression, non-réglable							
Cylindrée	5'130cm³	Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm *)			
Temps	4	Transmission méc.synchronisée		Longueur			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 5		Largeur 2'300			
Entraînement	arrière	Vitesse en 1"	10,4	Voie avant	1'780	Hauteur 2'380	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	71,5	Voie arrière	1'743	Empattement	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel --		Diam. de braq.	*)		Porte à faux arr.
Frein de service hydraulique, 2-circuits, à expansion interne, assisté par dépression							
2ème frein mécanique, tringles/à câble, à expansion interne, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide			*)	Dimension	8.25-20	8.25-20	Longueur
Charge utile	selon	carrosserie		Charge pneu	4'000	7'200 (SNV)	Largeur
Total			10700		Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	4100	8000	12000				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2	118 SAE
Direction: position à gauche - assist. hydraulique				Marque du moteur		VOLVO	C.V. frein 107 DIN
Alésage		95,25		Course		120	C.V. impôts 26,13
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée (basculante)					
Nombre de places: total		3		(avant milieu arr.)		Places debout	
1) 2ème importateur : Fritz Häusermann, Zurich							

§) Phares: marque	2/ ROBOLIGHT B 26/165	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin.
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés, au-dessus phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= entre feux arrières + stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 103 dB
Réfecteurs	2/ séparés ϕ 78	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur portes cabine
Feu stop	2/ au-dessus clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h + tachygraphe + compte-tours	
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	85 dB à 2'800 t/min		

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	braquage ϕ	poids à vide kg		Total
			AV	AR	
F 85 - 34	3'400 mm	13,9 m	2'470	1'460	3'930
38	3'800	15,2	2'490	1'470	3'960
42	4'200	17,2	2'510	1'480	3'990
47	4'700	§)	2'520	1'515	4'035

***) Poids total : Par rapport à la puissance du moteur, ne peut dépasser 10'700 kg

§) Équipement : doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit : sont montés par l'importateur.

Lieu et date de l'expertise-type Lyss, 21.2.67

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Bordereau-type N°	
Camion (châssis)		VOLVO		F 85 *)		5 8 5 3	
Caractéristiques "F 85 - *)" devant No châssis + sur plaquette à droite à l'AV s.console du siège							
"F 85" s.portes cabine.- "D 50 A" devant No moteur Carburant diesel Nombre de cylindres 6							
Constructeur du châssis AB VOLVO, Göteborg (S) - Importateur Automobiles VOLVO SA, Lyss (BE) 1)							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV latéralement sur le longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, à l'AR sur le bloc							
Type du moteur D 50 A - en ligne, à injection directe							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, command. par dépression, non-réglable							
Cylindrée 5'130cm³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm *)			
Temps 4		Transmission méc.synchronisée		Longueur			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 5		Largeur		2'300	
Entrainement arrière		Vitesse en 1 ^{re} 10,4		Voie avant 1'780		Hauteur 2'380	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 71,5		Voie arrière 1'743		Empattement	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel --		Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.	
Frein de service hydraulique, 2-circuits, à expansion interne, assisté par dépression							
2ème frein mécanique, tringles/à câble, à expansion interne, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide			*)	Dimension	8.25-20	8.25-20	Longueur
Charge utile	selon	carrosserie		Charge pneu	4'000	7'200 (SNV)	Largeur
Total			10700		Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	4100	8000	12000				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2		118 SAE	
Direction: position à gauche - assist. hydraulique				Marque du moteur VOLVO		C.V. frein 107 DIN	
Alésage 95,25		Course 120		C.V. impôts 26,13			
Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée (basculante)							
Nombre de places: total 3		(avant milieu arr.)		Places debout			
1) 2ème importateur : Fritz Häusermann, Zurich							

§)

Phares: marque	2/ ROBOLIGHT B 26/165	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV= séparés, au-dessus phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= entre feux arrières + stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 103 dB
Réflecteurs	2/ séparés ϕ 78	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur portes cabine
Feu stop	2/ au-dessus clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h + tachygraphe + compte-tours	
Eclairage N° de contrôle	à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement élect.	24 Volts		
Mesure du bruit	85 dB à 2'800 t/min		

Observations et exceptions

*) Modèles	empattement	braçage ϕ	poids à vide		kg	Total
			AV	AR		
F 85 - 34	3'400 mm	13,9 m	2'470	1'460		3'930
38	3'800	15,2	2'490	1'470		3'960
42	4'200	17,2	2'510	1'480		3'990
47	4'700	§)	2'520	1'515		4'035

***) Poids total : Par rapport à la puissance du moteur, ne peut dépasser 10'700 kg

§) Equipement : doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit : sont montés par l'importateur.

Lieu et date de l'expertise-type Lyss, 21.2.67

La Commission d'expertise-type